

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2912>



Rentrée 2009 : toujours des suppressions de postes

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: samedi 14 février 2009

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Contrairement à l'an passé, si les effectifs des lycées sont encore annoncés à la baisse pour la rentrée 2009, ceux des collèges du département devraient être en augmentation. Mais dans toute l'éducation, la politique du gouvernement reste la même : supprimer des emplois d'enseignants et ne surtout pas en créer. Globalement, collèges, lycées et lycées professionnels de la Nièvre perdront l'équivalent de **27 postes d'enseignants** à la rentrée 2009, auquel il faudra ajouter des suppressions de postes de TZR (99 ETP seront supprimés à la rentrée 2009 dans l'académie, nous ne savons pas ce qu'il en sera pour le département).

Dans les collèges, les effectifs devraient remonter légèrement (de l'ordre d'une vingtaine d'élèves) à cela il faut ajouter que la baisse de l'an dernier avait été surévaluée (de l'ordre de 80 élèves). On aurait pu s'attendre à des créations de postes d'enseignant. Mais le Rectorat fait le choix de ne donner des moyens que sous forme d'heures supplémentaires année (environ 136 HSA), alors que **l'on aurait pu créer 7 postes**.

Dans les lycées, c'est l'équivalent de **11,2 postes** qui sera **supprimé** pour une **baisse prévue de 54 élèves**, soit **un poste pour cinq élèves**. Dans le détail, le Rectorat a fait le choix d'amplifier les suppressions de postes en transformant des postes en heures supplémentaires année (7 suppressions sont dues à une baisse du nombre réel d'heure de cours et **4 à des transformations de postes en heures supplémentaires**).

Dans les lycées professionnelles enfin, il y a les suppressions représenteront l'équivalent de **15,5 postes pour une perte de 77 élèves**, soit encore **un poste supprimé pour 5 élèves en moins**. Dans l'enseignement professionnel, la suppression de poste est amplifiée par la réforme des bacs pro mise en place l'an dernier, mais dont les effets sont étalés sur plusieurs années (l'Etat ne financera au final que trois années d'études pour les élèves de bac pro au lieu de quatre).

Pour le SNES58, les choix concernant le second degré dans le département ne vont pas dans le sens d'une amélioration de l'Education Nationale dans le second degré, mais semblent indécents. Dans une période où la Nièvre connaît hélas un nombre important de suppressions d'emploi, l'Etat au lieu de maintenir les emplois publics sur ce territoire préfère aussi en supprimer ajoutant ainsi un peu plus à la crise.

Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré